# POSITION

## Coûts de l’énergie

Les surcharges diverses sur le gaz et l’électricité alourdissent fortement la facture énergétique des entreprises alimentaires. De nombreuses entreprises alimentaires sont de petites consommatrices d’énergie, mais à forte intensité énergétique. Elles doivent pourtant faire les frais des coûts énergétiques très élevés en Belgique, comparés à nos pays voisins.

Plusieurs mesures ont été prises afin de limiter l’impact des surcoûts, mais souvent celles-ci sont basées sur une dégressivité : le coût par MWH ou GJ diminue plus la consommation est importante. Ceci permet de répondre à certains problèmes de compétitivité des entreprises grosses consommatrices, mais pas à ceux des plus petites consommatrices, pour lesquelles le prix de l’énergie constitue une part importante de leur facture.

« Le coût élevé de l’énergie comparé à nos pays voisins : un handicap majeur pour les entreprises alimentaires qui consomment peu, mais à forte intensité énergétique. »

Pour préserver la compétitivité des entreprises alimentaires intensives en énergie, qu’elles soient grandes ou petites consommatrices, Fevia plaide pour que les systèmes mis en place tiennent compte non seulement de la consommation absolue d’énergie par l’entreprise, mais également de son intensité en énergie. Fevia souhaite donc limiter les surcoûts qui sont à l’origine des prix énergétiques élevés en Belgique, en modifiant entre autres les subsides sur l’énergie renouvelable. Pour Fevia, une norme énergétique – un concept théorique limité aujourd’hui à quelques principes généraux – qui mesure les prix de l’énergie dans d’autres pays de façon objective et transparente, peut être mise en œuvre, à condition que cela n’impacte pas négativement la compétitivité des PME.